Impressum

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **34 (2004)**

Heft 6

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Micmac au pays des timbrés

Impressum

Editeur
«Générations» société coopérative, sans but lucratif

Directeur d'édition
Jean-Robert Probst
jrprobst@magazinegenerations.ch

Secrétariat de rédaction
Mariette Muller-Schertenleib
mmuller@magazinegenerations.ch

Rédaction
Bernadette Pidoux
bpidoux@magazinegenerations.ch
Catherine Prélaz
cprelaz@worldcom.ch

Secrétariat
Sylvia Pasquier,
Isabelle Bosson, Dominique Rochat

Administration et rédaction
Passage Saint-François 10
Case postale 2633, 1002 Lausanne
Tél. 021 321 14 21
Fax 021 321 14 20
Secrétariat ouvert
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Abonnements
11 numéros par an Fr. 45.–
Etranger: prix sur demande

Internet
www.magazinegenerations.ch

Collaborateurs réguliers
Jean-Pierre Baud, Gérard Blanc, Laurence Dispaux, Ariane Geiser, Daniel Grivel, Helvetio Gropetti, Jean-Claude Mercier, Guy Métrailler, Pécub, Françoise de Preux, Jean-Philippe Rapp, Nicole Rohrbach, Skyll, Marian Stepczynski, Jean-Paul de Sury, Annette Wicht, Urs Zeier.

Fondateur
Yves Debraine

Régie des annonces
Publimag SA
Contacts: Yves Hautier, Alain Bühner
Rue Etraz 4, 1003 Lausanne
Tél. 021 321 41 88
Fax 021 321 41 99
lausanne@publimag.ch
www.publimag.ch

Concept graphique et PAO
Pierre Maleszewski
paopima@worldcom.ch

Impression
Imprimeries Réunies Lausanne s.a.
Tirage: 43 000 exemplaires

La publication des bénéfices de La Poste pour 2003 (366 millions) n'a pas soulevé des vagues de protestations. Pourtant, ce chiffre a été obtenu au détriment des usagers. Et c'est là qu'il y a comme un arrière-goût de scandale.

Comme tout le monde, vous avez été victime de la restructuration de La Poste. L'affranchissement du courrier a augmenté dans des proportions appréciables et peu appréciées (plus 15%), alors que les prestations ont dangereusement diminué. Le courrier «A» arrive de plus en plus tard et le courrier «B» traîne dans des centres de triage surchargés ou désorganisés. Dans le même temps, de nombreux bureaux de poste de quartier ou de village sont purement et simplement supprimés, alors que d'autres, au cœur des villes vont ouvrir le dimanche (pour concurrencer les églises?).

On ne voudrait pas jouer les trouble-fête devant un résultat financier aussi surprenant qu'indécent, mais au contraire proposer quelques pistes à M. Ulrich Gygi, directeur en chef des facteurs, trieurs et autres employés de La Poste.

Premièrement, il suffirait d'aligner le prix des timbres sur celui des cigarettes pour augmenter les bénéfices. Deuxièmement, il faudrait envisager la fermeture de tous les bureaux de poste qui ne parviennent pas à atteindre un chiffre d'affaires de 100 millions par an. Troisièmement, il s'agirait de licencier la moitié du personnel (les deux tiers ce serait encore mieux) et de remplacer les facteurs par des champions du marathon olympique ou des coureurs cyclistes professionnels. A ce niveau, La Poste pourrait envisager un accord avec l'industrie pharmaceutique pour la distribution de «vitamines» aux nouveaux employés.

Au lieu d'augmenter les horaires de travail, il faudrait au contraire les diminuer de 41 à 21 heures par semaine. Et rémunérer les employés à l'heure (et au minimum syndical si possible!). Voilà, c'est tout pour l'instant. En appliquant ces quelques mesures, M. Gygi pourrait sans doute doubler le bénéfice 2004. Et fermer boutique l'année suivante!

Jean-Robert Probst